

# L'innovation, clé du développement des entreprises canadiennes

---

**MÉMOIRE**

PRÉSENTÉ AU

**MINISTRE D'ÉTAT SCIENCES ET TECHNOLOGIE**

DANS LE CADRE DE

**L'EXAMEN DU SOUTIEN FÉDÉRAL DE LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT**

DU GOUVERNEMENT DU CANADA

18 FÉVRIER 2011



## Introduction

L'ADRIQ salue l'initiative du gouvernement Harper qui vise à établir une stratégie fédérale en vue d'augmenter la portée mesurable de l'effort gouvernemental consenti au développement des entreprises œuvrant au Canada par le biais de son programme de crédits d'impôt RS&DE.

Nous accueillons avec enthousiasme la notion d'innovation utilisée dans la description de la problématique actuelle du programme car nous sommes d'avis que c'est en faisant place aux considérations sur l'innovation que nous trouverons les réponses aux questions soulevées. C'est également en agissant de façon à respecter tous les facteurs de succès de l'innovation, sans exclure le facteur de la recherche, que nous pourrions bonifier le programme de RS&DE et l'amener au niveau de performance attendu.

Ce mémoire est soumis par l'ADRIQ en vue d'orienter le comité dans sa tâche de recommandation envers le gouvernement. Nous souhaitons contribuer à cette consultation en identifiant ce qui constitue, selon nous, les grands enjeux. Les recommandations que nous formulons sont en vue de répondre aux défis que constituent ces enjeux.

Nous tenons à souligner la très haute importance et l'impact majeur que le programme RS&DE du gouvernement fédéral détient au niveau de la stimulation de l'innovation au sein des entreprises. Déjà, le gouvernement du Québec investit des sommes équivalentes au gouvernement du Canada pour le soutien à l'innovation des entreprises québécoises. Ce dernier s'appuie entièrement sur la structure fédérale, sur son fonctionnement et sa méthode d'attribution. Donc l'impact des décisions du gouvernement fédéral est double pour une entreprise québécoise.

Nous invitons les lecteurs à consulter le recueil de l'ADRIQ : « L'Innovation au Québec », édité en 2011, qui décrit bien les différences entre les inventions, la recherche et l'innovation. Certaines évidences qui y sont véhiculées viendront alimenter notre réflexion et nos pistes de solutions tout au long de ce mémoire.

## Un état manifeste

Ce mémoire ne vise pas à répéter les constats qui ont déjà été présentés et expliqués par l'ADRIQ et d'autres membres de la communauté d'innovation et de recherche du Canada, à savoir que le rendement global du programme n'est pas à la hauteur des investissements qui y sont consentis. Il n'est donc pas utile de débattre de cela.

Il n'est pas non plus nécessaire nous l'espérons, de répéter qu'un programme de crédits d'impôt ne peut être remplacé en tout ou en partie par des programmes dédiés et ciblés sous forme de subvention. Cette affirmation repose sur le fait inéluctable que seul un incitatif tel qu'un crédit d'impôt prédictible et fiable peut constituer un élément d'influence significatif, car il est financièrement prévisible et les entreprises petites ou grandes peuvent l'utiliser comme levier financier pour leurs programmes d'innovation et de recherche.

## Et maintenant, que devrions-nous faire ?

Forte de plusieurs constats qui ont occupé la place publique de l'innovation et de la recherche ces dernières années, l'ADRIQ désire s'inscrire comme agent de changement positif qui s'alliera à beaucoup d'autres afin de changer ce qui doit l'être tout en conservant les acquis les plus pertinents afin d'atteindre le but visé, soit d'augmenter significativement les résultats de l'investissement gouvernemental en RS&DE et en innovation.

Nous proposons donc de travailler avec un regard critique et éclairé sur les aspects du programme RS&DE qui demandent à être modifiés en évitant que les bénéfices de ces changements ne provoquent des reculs directs ou indirects par des actions non réfléchies. L'ADRIQ y participe déjà et ne pourra atteindre cet objectif toute seule. C'est pourquoi nous invitons tous les joueurs clés à nous assister dans cette démarche.

Que gagnerons-nous à enlever à un pour donner à l'autre si la somme des résultats est la même ?

L'ADRIQ et les partenaires de l'écosystème d'innovation au Québec ont débuté un exercice de modélisation et d'amélioration de l'écosystème d'innovation au Québec, en visant un système mieux intégré entre tous les acteurs de l'innovation (CONNECT), évitant duplications, inefficiences et travail en silo. À ce titre, il faut aussi intégrer de façon formelle, les centres de recherche publics et parapublics dans le système global d'innovation (pas seulement les entreprises et universités) visant ultimement la création de richesse économique pour la société canadienne. Les travaux du Comité mis sur pied par l'ADRIQ pourraient être d'intérêt pour des applications éventuelles pancanadiennes.

## Des programmes gagnants

Nous croyons donc qu'il est souhaitable de maintenir le cap sur un programme de crédits d'impôt performant pour les raisons mentionnées plus haut et de compléter l'offre par un nombre restreint de programmes ciblés, telles que les subventions, en conservant ceux qui ont fait leur preuve ou qui visent précisément à renforcer l'amélioration d'un élément critique de façon ponctuelle.

En restreignant le nombre de programmes de subvention, les programmes choisis se verront recevoir plus de crédits et d'attention dans leur application sur le terrain. Ceci répondra à la préoccupation des entreprises qui se perdent souvent dans la complexité et le nombre de programmes subventionnaires ou se heurtent à des portes closes, conséquence de la faible capitalisation de ces programmes.

Par exemple, les programmes de subvention PARI et ceux du CRSNG sont sans contredit pertinents, performants et constituent des outils importants de bonification.



Plusieurs organismes et partenaires tels que l'ADRIQ, la CATA, l'ITAC, etc. ont identifié des situations qui sont perfectibles afin que les retombées du programme RS&DE soient à la hauteur des investissements du gouvernement et que l'impact anticipé devienne réalité.

## Comment bonifier le programme RS&DE afin de s'assurer qu'il contribue tel que souhaité à l'essor canadien au niveau de l'innovation ?

Selon nous, la première étape doit confirmer de façon formelle le désir du gouvernement d'utiliser le programme que l'on appelle actuellement « programme RS&DE » afin de stimuler l'innovation des entreprises canadiennes.

Sans éliminer l'aspect de la recherche et sans nécessairement changer le nom du programme, il est vital que la mission du programme soit clarifiée et qu'elle guide les actions et les décisions des membres du gouvernement qui ont la responsabilité de son administration.

En établissant ou rétablissant de façon claire les grands objectifs du programme, certains détails qui ont fait l'objet de critiques par le passé seront vus sous un jour nouveau et ce nouvel éclairage viendra simplifier la prise de décision qui en découle.

**La deuxième étape doit assurer un dialogue permanent, ouvert et dynamique avec les principaux intervenants qui sont touchés par ce programme, en prenant soin d'y inclure les entreprises, qui verront avec enthousiasme de se voir impliquées non seulement dans une consultation périodique, mais également dans un comité permanent directeur, impliquant des PME, qui aurait pour responsabilité d'assurer l'amélioration continue du programme en maintenant un rendement souhaité par le gouvernement.**

Peu importe quelle agence a ou aura la charge de l'administration du programme, cette administration ne réussira à livrer ce qui est espéré par le gouvernement qu'avec une complicité importante du monde entrepreneurial en tenant compte de la réserve nécessaire à sa saine gouvernance. Il est nécessaire de dynamiser les échanges et de les adapter au monde exigeant auquel nous faisons face, avec grande ouverture et transparence. Une fois ces deux étapes importantes franchies, nous pourrions instaurer les changements qui s'imposent en établissant de façon concertée les cibles que nous désirons atteindre afin que les indicateurs de performance du programme, les mécanismes de contrôle d'octroi des crédits d'impôt et les éléments budgétaires soient connus, entendus et que tous les acteurs s'activent à les utiliser à bon escient.

Pour l'obtention de résultats, ceci exigera un changement important d'attitude générale qui transformera la perception du programme d'une vision de « contrôle » vers une vision « stimulante » ou le contrôle sera sous-jacent et la reddition de compte nécessaire, souple et non invasive. Il nous paraît évident que cette approche demande un endossement fort de la part du gouvernement du Canada et des joueurs clés qui composent l'écosystème de l'innovation canadienne. Par joueurs clés, nous entendons les grandes entreprises, les universités, les centres de recherche publics, parapublics, privés, les grandes

firmes conseils et autres partenaires stratégiques.

Par leur impact individuel limité, les PME ne peuvent influencer directement le gouvernement comme le peuvent les joueurs clés. Elles sont beaucoup trop occupées et préoccupées par la survie de leur entreprise. Cependant, l'activité des PME constitue une grande part du PIB du Canada et représente un bassin de possibilités d'amélioration en innovation très important. Nous devons donc accorder une grande attention à ces dernières.

### En résumé (réponse aux questions) :

**1** Le gouvernement devrait-il financer d'autres activités ayant trait à la commercialisation de la R-D ?

OUI. Investir en R-D est important, mais pour augmenter le ROI (return on investment) de cette R-D (et par conséquent celui de nos impôts à travers les crédits de R-D octroyés), il serait pertinent de consacrer des sommes à la commercialisation afin d'augmenter les retombées fiscales (emplois créés et impôts payés à la suite de l'augmentation des revenus et dépenses de la commercialisation de la R-D). Cela devrait être offert strictement aux PME grâce à une aide dégressive en rapport avec la taille de l'entreprise. Le gouvernement pourrait décider de financer des dépenses de commercialisation pour une entreprise qui aurait à rencontrer certains critères pour éviter le gaspillage. L'argent prévu pour aider la commercialisation devrait couvrir les différents stades : pré-commercialisation, lancement du produit et développement de nouveaux territoires (pays).

De plus, l'ADRIQ propose d'agir de façon à respecter tous les facteurs de succès de l'innovation et de bonifier le programme de RS&DE en l'amenant au niveau de performance attendu en choisissant le mot INNOVATION comme empreinte ou nouveau nom pour le programme.

**2** Facteurs structurels et facteurs d'innovation, que manque-t-il ?

Nous proposons d'insérer LE MARCHÉ comme élément prioritaire avant les facteurs qui influencent le choix de l'innovation. Les facteurs qui influencent le choix du marché parmi les innovations qui s'offrent à lui sont importants, mais les innovations quant à elles doivent provenir du marché. De la même manière on devrait inclure le marché avant la bulle croissance de la productivité dans le but de créer une boucle qui retourne au marché car l'innovation est un cycle. (réf. FIGURE 2 : Innovation dans les entreprises)



Il est nécessaire de tenir compte du besoin des multinationales implantées au Canada qui préfèrent normalement effectuer la R-D près de leur maison mère. Pour faciliter la recherche en collaboration entre les universités et ces entreprises, un financement dédié approprié doit être mis sur pied, tel un pourcentage du crédit d'impôt à la R-D remboursable à la condition qu'il soit réinvesti dans des projets en partenariat avec les universités ou les centres de recherche, voire même en collaboration avec les PME, dans un contexte d'écosystème d'innovation.



**3** Offre du capital de risque à l'intention des entreprises. Raisons et solutions pour un rendement accru.

Les rendements moyens québécois et canadiens des sociétés de capital risque ont été très faibles au cours des 10 dernières années. Plusieurs causes peuvent être attribuées et les suivantes ne sont pas exhaustives :

a) Le financement en première ronde, souvent fait en actions ordinaires, est très souvent perdu ou offre un rendement moindre. Pourquoi ? Parce que les financements de la deuxième ronde exigent une classe d'action dites privilégiée et souvent à rendement garanti. Pourquoi en est-il ainsi alors que les premiers investisseurs pourraient obtenir un rendement supérieur alors que les suivants, courant un risque moindre, pourraient obtenir un rendement moindre ? Réponses :

a1) Les investisseurs qui ont menés la première ronde de financement ne peuvent le faire lors de la deuxième, car ils ne sont pas crédibles vis-à-vis de leurs dirigeants pour créer une valeur sur l'entreprise. Les nouveaux arrivants le savent et utilisent cet aspect pour exiger des protections sur leur investissement;

a2) On crée ainsi deux classes d'actionnaires : les fondateurs, employés et investisseurs de la première ronde et ceux de la seconde en actions privilégiées;

b) La gouvernance des entreprises ayant du capital de risque est largement déficiente :

L'investisseur ayant mis de son argent veut obtenir un siège au sein du conseil d'administration. Très bien. Cependant celui qui siègera sera la plupart du temps un employé de la société de capital risque dont la seule pertinence est l'analyse de chiffres d'ordre comptable de l'entreprise. La plupart du temps, son expérience en démarrage d'entreprise est inexistante, il ne possède pas de connaissance sur l'industrie concernée et n'a pas occupé de poste de direction dans une PME. L'entreprise se retrouve mal conseillée au niveau du conseil. De plus, très souvent, les interventions du représentant seront en conflit d'intérêt avec son rôle de membre du CA qui doit voir aux intérêts de l'entreprise, alors que ses apports sont la plupart du temps strictement en tant qu'actionnaire. Une piste de solution serait que l'investisseur nomme un représentant externe à valeur ajoutée et occupe un siège d'observateur (ou l'inverse).

c) Plusieurs sociétés de capital de risque ont admis leur manque de compétence pour évaluer, accompagner et intervenir au stade du démarrage pour pouvoir investir. C'est un bon constat mais leur solution a été de ne plus investir. Il existe des moyens pour palier à ce manque de compétences. L'investissement dans des Fonds n'est pas une solution performante et le vide est demeuré à l'intérieur des marchés.

d) Le financement provenant de sociétés de capital risque au stade démarrage est devenu très rare particulièrement en technologie. Pas étonnant quand on comprend mieux.

e) Il faut s'inspirer de pays comme Israël dans lesquels l'état accompagne davantage ses entreprises technologiques en démarrage à travers ses institutions et sociétés d'état. Leur taux de succès est d'ailleurs beaucoup plus élevé.

f) Lors du démarrage, les prêts et garanties de prêt avec moratoire sont beaucoup plus appropriés car l'absence de ventes rend très difficile la valorisation équitable de l'entreprise. Une entreprise sous-évaluée conduit à une dilution des fondateurs, car l'entreprise devient trop grande, trop rapidement et les fondateurs n'ont d'autres choix que de vendre leur entreprise rapidement pour en tirer quelques sous.

**4** Quels sont les principaux facteurs qui ont limité les activités de R-D à l'intérieur des entreprises au Canada ?

Avec le modèle d'innovation ouverte qui est de plus en plus répandu et à la portée de toutes les entreprises, il serait dommage que la mesure de succès soit de connaître si l'entreprise fait elle-même sa R-D. Dans certains cas elle n'a d'autre choix que de l'effectuer elle-même et elle doit pouvoir compter sur des programmes tels que ceux des crédits en R-D. Dans d'autres cas, il serait plus approprié pour l'entreprise de négocier un accord de licence ou de partager les dépenses avec d'autres partenaires. Ce qui compte, c'est de permettre aux entreprises d'innover en adoptant d'autres modèles que ceux qui impliquent que l'innovation provienne de la recherche. Ainsi l'affirmation dans le document du ministre à l'effet que le taux de dépenses R-D est un des meilleurs indicateurs pour évaluer l'innovation au Canada est, selon nous, de moins en moins valable. En incitant les entreprises à faire de la recherche fondamentale, tel que requis actuellement, il y a un risque d'éloigner plusieurs entreprises à faire de la R-D, en particulier les PME.

**5** Quelles sont les principales entraves à la création de partenariats fructueux entre les entreprises et les centres d'enseignement ?

On parle de liens entre l'industrie et les universités. Pourtant, il est aussi nécessaire de faire le point à propos de la propriété intellectuelle dans les laboratoires publics ou parapublics, qui est généralement beaucoup plus près du marché en terme d'innovation que ce qui existe dans les universités. Ces liens doivent être stimulés au même titre que ceux qui sont encouragés, stratégie après stratégie, entre les universités et l'industrie. En ce sens, nous proposons au gouvernement d'exiger également des résultats pour les laboratoires qu'il dirige et d'assouplir le processus actuel de réclamation concernant les crédits d'impôt étant rattachés à la collaboration entre universités et les entreprises. De la même façon, la propriété intellectuelle est un élément important à considérer lorsqu'il s'agit de partenariat entre les universités et les entreprises, car, dans certains cas, ceci limite la collaboration.



Devrions-nous stimuler la recherche seule, le développement expérimental seul, les deux ou joindre en plus la portion enrichissante de ces efforts qui inclus la commercialisation ?

Bref, en choisissant le mot INNOVATION comme empreinte ou comme nouveau nom pour le programme, nous traçons la voie à une approche concertée et inclusive qui invitera les joueurs de l'écosystème à travailler de concert afin de s'assurer qu'ensemble, chercheurs, établissements d'enseignement, entreprises et marchés, recherchent le meilleur retour sur nos investissements.

Mettre sur pied un financement dédié approprié, tel un pourcentage du crédit d'impôt à la R-D remboursable à la condition qu'il soit réinvesti dans des projets en partenariat avec les universités ou les centres de recherche, voire même en collaboration avec les PME, dans un contexte d'écosystème d'innovation.

Les travaux du Comité (CONNECT) mis sur pied par l'ADRIQ pourraient être d'intérêts pour des applications éventuelles pancanadiennes.

**6** Quel rôle le gouvernement devrait-il jouer en devenant premier client dans les investissements en R-D au Canada ?

Réviser ce qui est ciblé et supporté par le programme RS&DE en y joignant l'ensemble des éléments-clés considérés comme des éléments d'innovation technologique. Nous suggérons également que le gouvernement soit un donneur d'ordre afin de stimuler la recherche et la commercialisation comme c'est le cas aux États-Unis, dans le secteur militaire par exemple.

**9** Programmes fédéraux existants, lesquels fonctionnent bien, lesquels fonctionnent mal ?

a) Les programmes de subvention PARI et ceux du CRSNG sont sans contredit pertinents, performants et constituent des outils importants de bonification. On doit saluer l'évolution positive du CRSNG dans ses programmes de subvention qui mettent plus d'emphasis sur la recherche collaborative en appui à l'industrie par rapport à leur programme axé sur les découvertes scientifiques. On doit dire que les programmes comme les Centre d'Excellence en Commercialisation et Recherche (CECR), les Réseaux 'business-led', Innov et quelques autres, doivent être encouragés et renforcés. Il est aussi nécessaire de souligner que les programmes du CRSNG et du PARI visant à créer des liens entre les chercheurs et l'industrie sont importants. À cet effet, il existe plusieurs réseaux stratégiques, tel que l'ADRIQ.

b) Un programme de crédits d'impôt ne peut être remplacé en tout ou en partie par des programmes dédiés et ciblés sous forme de subventions.

**10** Quelles sont les forces et faiblesses de la portion remboursable du crédit d'impôt pour la RS&DE ?

b) Que le crédit de RS&DE ne soit pas remboursable au niveau fédéral n'est certainement pas un élément gagnant. La modification de cet état constituerait une forte avancée en tant qu'incitatif.

c) Pour l'obtention de résultats, un changement important d'attitude générale pour transformer la perception du programme d'une vision de « contrôle » vers une vision « stimulante ». Ce qui est espéré par le gouvernement ne sera livré qu'avec une complicité importante du monde entrepreneurial.

**11** Comment le gouvernement pourrait-il alléger les exigences administratives de ses programmes ?

Nous constatons que le capital de risque est de moins en moins disponible pour les PME, lors du financement de l'innovation dans les premières phases. Nous proposons de permettre aux PME canadiennes qui utilisent du financement public et étranger de conserver le même ratio de financement que les PME sous contrôle canadien. Il serait même pertinent de s'assurer que les emplois reliés à l'innovation (employés, sous-traitants et approvisionnement) soient de provenance canadienne.

Nous suggérons de simplifier au maximum les étapes administratives et le nombre de programmes subventionnaires afin de hausser la faible capitalisation actuelle de ces programmes. Une « préqualification » ou un « visa d'admissibilité » pourrait solutionner cette difficulté.

**12** Comment le gouvernement pourrait-il innover et s'adapter pour répondre aux besoins ?

Assurer un dialogue permanent et ouvert avec les principaux intervenants, incluant les PME, qui sont touchés par ce programme. Nous proposons de travailler avec un regard critique et éclairé sur les aspects du programme RS&DE qui demandent à être modifiés en évitant que les bénéficiaires de ces changements ne provoquent des reculs directs ou indirects par des actions non réfléchies. Nous suggérons que le temps du règlement à partir du moment du déboursé soit significativement réduit.

**13** Quelles sont les lacunes dans le soutien accordé par le gouvernement versus l'offre internationale ?

Assurer l'application d'un programme de RS&DE prévisible, pour éviter que les entreprises ne le considèrent tout simplement pas ou peu dans leurs décisions stratégiques.

**14** Quelles leçons et pratiques peut-on tirer des programmes provinciaux et comment harmoniser le tout ?

Le programme de R-D du Québec s'appuie entièrement sur la structure fédérale, sur son fonctionnement et sa méthode d'attribution. Donc l'impact des décisions du gouvernement fédéral est double pour une entreprise québécoise.

**15** Le gouvernement devrait-il se concentrer sur la R-D ou sur l'innovation, quel devrait être l'équilibre ?

En établissant ou rétablissant de façon claire les grands objectifs du programme, certains détails qui ont fait l'objet de critiques par le passé seront vus sous un jour nouveau et ce nouvel éclairage viendra simplifier la prise de décision qui en découle. À notre avis, l'innovation inclut la R-D.



Il est nécessaire de souligner que les programmes du CRSNG et du PARI visant à créer des liens entre les chercheurs et l'industrie sont importants.

À cet effet, il existe plusieurs réseaux stratégiques, tel

## Recommandations

De cet état d'esprit de concertation dynamique et permanent, en ayant une vision « stimulante » du programme et fort de ce changement d'attitude, nous considérons que les principales recommandations pour bonifier le programme RS&DE actuel sont les suivantes :

### Pour les grandes entreprises :

Assurer l'application d'un programme de RS&DE **prévisible**, pour éviter que les entreprises ne le considèrent tout simplement pas ou peu dans leurs décisions stratégiques.

- ✓ Ceci est particulièrement vrai pour les filiales canadiennes d'entreprises étrangères qui valident d'un œil très critique et avisé l'offre mondiale au niveau des incitatifs fiscaux.
- ✓ Que le crédit de RS&DE ne soit pas remboursable au niveau fédéral n'est certainement pas un élément gagnant. La modification, même partielle, de cet état constituerait une forte avancée en tant qu'incitatif.

### Pour les PME :

Simplifier au maximum les étapes administratives tout en validant les efforts de l'entreprise en innovation pour justifier l'appui gouvernemental.

- ✓ Peu ou pas de PME peuvent faire de la recherche et il est donc crucial pour elles que le programme leur permette d'inclure, en plus du développement expérimental, les aspects qui mènent à la commercialisation de produits innovants.
- ✓ La précarité financière des entreprises nécessite que le temps du règlement, qui est actuellement d'environ 18 mois à partir du moment du déboursé, soit significativement réduit. Une « préqualification » ou un « visa d'admissibilité » calqué sur le programme CNE du Québec pourrait solutionner cette difficulté tout en instaurant une responsabilisation accrue des entrepreneurs.

### De façon générale :

Réviser ce qui est ciblé et supporté par le programme RS&DE en y joignant l'ensemble des éléments-clés considérés comme des éléments d'innovation technologique. Si des contraintes budgétaires s'imposent, exiger au besoin un seuil minimum de rentabilité à moyen et long terme et/ou un accroissement des emplois en sciences, afin de restreindre l'effort budgétaire tout en stimulant la performance des entreprises innovantes (ROI).

Permettre aux PME canadiennes qui utilisent du financement public et étranger de conserver le même ratio de financement que les PME sous contrôle canadien. Il serait même pertinent de s'assurer que les emplois liés à l'innovation (employés, sous-traitants et approvisionnement) soient de provenance canadienne.



En établissant ou rétablissant de façon claire les grands objectifs du programme, certains détails qui ont fait l'objet de critiques par le passé seront vus sous un jour nouveau et ce nouvel éclairage viendra simplifier la prise de décision qui en découle.





## ANNEXE 1

### L'Association de la recherche industrielle du Québec

Depuis 1978, l'ADRIQ anime un vaste réseau d'affaires unique et influent regroupant 4 200 décideurs du milieu de l'innovation industrielle au Québec.

La recherche industrielle est un levier privilégié pour hausser l'excellence des produits, des services et des réalisations québécoises, permettant de consolider la base industrielle du Québec, de hausser les capacités d'innovation de nos entreprises, de façonner un avenir stimulant pour nos jeunes et de soutenir notre qualité de vie.

L'ADRIQ regroupe des gens de tous les milieux : centres de recherche, universités, groupes financiers, firmes-conseil et organismes publics qui viennent appuyer l'effort de nos entreprises et de nos entrepreneurs pour relever le défi de l'innovation dans un contexte de globalisation mondiale.

Quelque 1 500 décideurs de tous les secteurs industriels, représentant les forces vives de la recherche et de l'innovation industrielle au Québec, prennent part annuellement à ses diverses actions.

Nos interventions et implications, tel que les Prix Innovation, s'adressent aux entreprises à travers tout le Québec. Nous accueillons également des délégations en provenance de la Belgique, de l'Italie et de la France lors de séminaires sur les défis et enjeux reliés à l'innovation.

Nous considérons que l'intérêt de l'ADRIQ pour la révision du programme de RS&DE est relié directement à notre mission et à nos efforts d'innovation et de création de valeur pour le Canada.



Aujourd'hui, le réseau ADRIQ s'est considérablement étendu.

Il rejoint plus de 1 000 entreprises innovantes et organisations. Notre réseau représente 85 % de l'effort d'innovation industrielle au Québec.

Un effort quinze fois plus important qu'en 1978, totalisant aujourd'hui plus de 4,5 G\$.

Notre regroupement permet une action concertée par tous les partenaires-clés de l'innovation, dans toutes les régions du Québec.